



École des Ponts

ParisTech

Référentiel de compétences et d'évaluations

Montage d'opérations d'aménagement

Certificat de l'École nationale des ponts et chaussées

Note explicative : les évaluations continues comptant pour la note finale présentées ici ne sont pas des évaluations formatives. Elle sont des études de cas et QCM évaluant les **compétences acquises** par les candidats à la certification.

Compétences	Modalités d'évaluations continues comptant pour la note finale Et Modalités d'évaluations finales	Critères d'évaluations
<p>C1. Réaliser les études de la programmation urbaine en analysant la faisabilité technique et économique du projet urbain à l'aide de l'interprétation des données sur les évolutions et les besoins de celui-ci et en fonction des contraintes de son territoire dans le but d'identifier les besoins en ingénierie et études spécifiques.</p>	<p>Epreuve commune E1, E2, E4, E5, E7, E8</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas : travail individuel sur le montage d'une opération d'aménagement composé d'une note méthodologique et d'une présentation écrite du projet d'urbanisme. - Restitution orale et échanges avec le jury (30 minutes pour la soutenance + 20 minutes d'entretien) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat structure son travail avec clarté et utilise à bon escient les informations fournies dans l'étude de cas, notamment il prend en compte l'ensemble des tâches d'une opération d'aménagement, depuis les phases de préprogrammation jusqu'à l'achèvement. - Le candidat dans sa présentation écrite et orale intègre et analyse les concepts économiques, financiers, organisationnelles, les techniques et méthodes d'ingénierie et de stratégie foncière. - Le candidat cite, dans son travail individuel sur une étude de cas et pendant sa soutenance, l'ensemble des acteurs et leurs missions autour du montage d'une opération d'aménagement, il identifie leurs interactions. - Le candidat prépare sa présentation (organisation de celle-ci ; la met en valeur, organise l'espace autour) - Le candidat structure sa présentation de manière à mettre en exergue le résultat qu'il veut démontrer et justifie ses choix.
<p>C2. Concevoir le projet d'aménagement (études, contraintes et concertations) en évaluant la cohérence du projet au niveau du plan de développement économique, social, environnemental par la maîtrise des méthodes d'analyse, de diagnostic et de concertation entre les différents acteurs du projet.</p>		

		<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat maintient l'attention de son auditoire en interagissant avec lui à l'aide notamment de supports visuels (photos, graphiques, plans adaptés à son projet) - Le candidat élabore un planning couvrant l'ensemble de l'opération foncière et impliquant l'ensemble des acteurs. - Le candidat s'exprime clairement, de manière fluide et concise ce qui lui permet de mettre en exergue les messages essentiels du montage de son projet d'opération d'aménagement. - Le candidat répond aux questions et objections de son auditoire, il reformule les questions et défend son projet de montage d'opération d'aménagement. <p><u>4 degrés d'acquisition des compétences et notation associée :</u> Non maîtrisée (entre 1 et = 5) À consolider car en cours d'acquisition (entre 6 et = 10) Acquise (entre 11 et 15) Maîtrisée (entre 16 et 20)</p> <p>Toute note inférieure ou égale à 6 « six » au travail individuel ou à la soutenance finale ne permet pas d'obtenir le certificat.</p> <p>Le travail écrit d'études de cas est noté sur 40 (coefficient 2) et représentera 50% de la note finale.</p> <p>La soutenance notée sur 20 représentera 25% de la note finale.</p>
--	--	---

<p>C3. Distinguer les différentes procédures dans la totalité de leurs aspects : juridiques, urbanistiques, fiscaux et financiers et déterminer la procédure opérationnelle la mieux adaptée aux opérations concernées afin de choisir la procédure d'aménagement d'une ZAC, lotissement ou permis groupés.</p>	<p>E3 : QCM : 20 questions sur les aspects réglementaires</p> <p>Questions ouvertes et fermées afin d'évaluer les connaissances des différentes procédures et les compétences (analyse et choix de la procédure) du candidat à les mettre concrètement en application autour d'un projet d'aménagement.</p>	<p>Le candidat identifie les points de vigilance juridiques, fiscaux, financiers.</p> <p>Le candidat identifie le vocabulaire juridique adapté à la situation décrite dans la question.</p> <p>Le candidat analyse les points de vigilance et critères.</p> <p>Le candidat choisit et justifie le choix d'une procédure adaptée au contexte du projet.</p> <p>Note sur 20 pour chaque QCM</p> <p>La moyenne obtenue aux deux QCM représentera 25% de la note finale.</p>
<p>C4. Décomposer toutes les phases du montage d'un projet d'aménagement en identifiant les règles et mécanismes de base (financiers, fiscaux et comptables) afin d'élaborer les documents</p>	<p>Épreuve commune E1, E2, E4, E5, E7, E8</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas : travail individuel sur le montage d'une opération d'aménagement composé d'une note méthodologique et d'une présentation écrite du projet d'urbanisme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat structure son travail avec clarté et utilise à bon escient les informations fournies dans l'étude de cas, notamment il prend en compte l'ensemble des tâches d'une opération d'aménagement, depuis les phases de préprogrammation jusqu'à l'achèvement. - Le candidat cite, dans son travail individuel sur une étude de cas et pendant sa soutenance, l'ensemble des

<p>financiers du montage de l'opération pour mieux la sécuriser.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Restitution orale et échanges avec le jury (30 minutes pour la soutenance + 20 minutes d'entretien) 	<p>acteurs et leurs missions autour du montage d'une opération d'aménagement, il identifie leurs interactions.</p>
<p>C5. Identifier les moyens d'action afin de répondre aux objectifs de développement durable en intégrant les méthodes d'élaboration et d'évaluation d'un eco-quartier afin de piloter un projet d'aménagement durable.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat prépare sa présentation (organisation de celle-ci ; la met en valeur, organise l'espace autour) - Le candidat structure sa présentation de manière à mettre en exergue le résultat qu'il veut démontrer et justifie ses choix. - Le candidat maintient l'attention de son auditoire en interagissant avec lui à l'aide notamment de supports visuels (photos, graphiques, plans adaptés à son projet). - Le candidat élabore un planning couvrant l'ensemble de l'opération foncière et impliquant l'ensemble des acteurs. - Le candidat s'exprime clairement, de manière fluide et concise ce qui lui permet de mettre en exergue les messages essentiels du montage de son projet d'opération d'aménagement. - Le candidat répond aux questions et objections de son auditoire, il reformule les questions et défend son projet de montage d'opération d'aménagement. <p>4 degrés d'acquisition des compétences et notation associée :</p>

		<p>Non maîtrisée (entre 1 et =5) À consolider car en cours d'acquisition (entre 6 et = 10) Acquise (entre 11 et 15) Maîtrisée (entre 16 et 20)</p> <p>Toute note inférieure ou égale à 6 « six » au travail individuel ou à la soutenance finale ne permet pas d'obtenir le certificat.</p> <p>Le travail écrit d'études de cas est noté sur 40 (coefficient 2) et représentera 50% de la note finale.</p> <p>La soutenance notée sur 20 représentera 25% de la note finale.</p>
<p>C6. Coordonner le travail des différents partenaires en élaborant un planning prenant en compte toutes les étapes de la procédure et recensant toutes les compétences nécessaires afin de monter une ZAC.</p>	<p>E6 : QCM 20 questions</p> <p>En complément de l'évaluation finale du certificat, ce questionnaire de dix questions ouvertes et fermées a pour objectif d'évaluer la capacité des candidats à mettre en œuvre des compétences professionnelles acquises autour des aspects réglementaires et juridiques du montage d'opérations d'aménagement, spécifiquement concernant le choix d'une procédure d'aménagement / le montage d'une ZAC.</p>	<p>Le candidat distingue les étapes du déroulement de la procédure d'une ZAC.</p> <p>Le candidat esquisse un planning et recense les compétences techniques nécessaires.</p> <p>Le candidat identifie le travail des différents partenaires dans la mise en œuvre d'une ZAC.</p> <p>Note sur 20 pour chaque QCM</p> <p>La moyenne obtenue aux deux QCM représentera 25% de la note finale.</p>

<p>C7 : Élaborer la stratégie foncière d'une opération d'aménagement en déterminant les moyens de l'opération à l'aide de l'identification de l'ensemble des dispositifs de la maîtrise foncière, leur portée juridique leur incidence stratégique ainsi qu'en planifiant les procédures de libération des emprises.</p>	<p>Épreuve commune E1, E2, E4, E5, E7, E8</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas : travail individuel sur le montage d'une opération d'aménagement composé d'une note méthodologique et d'une présentation écrite du projet d'urbanisme. - Restitution orale et échanges avec le jury (30 minutes pour la soutenance + 20 minutes d'entretien) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat structure son travail avec clarté et utilise à bon escient les informations fournies dans l'étude de cas, notamment il prend en compte l'ensemble des tâches d'une opération d'aménagement, depuis les phases de préprogrammation jusqu'à l'achèvement. - Le candidat dans sa présentation écrite et orale intègre et analyse les concepts économiques, financiers, organisationnelles, les techniques et méthodes d'ingénierie et de stratégie foncière. - Le candidat cite, dans son travail individuel sur une étude de cas et pendant sa soutenance, l'ensemble des acteurs et leurs missions autour du montage d'une opération d'aménagement, il identifie leurs interactions. - Le candidat prépare sa présentation (organisation de celle-ci ; la met en valeur, organise l'espace autour) - Le candidat structure sa présentation de manière à mettre en exergue le résultat qu'il veut démontrer et justifie ses choix. - Il maintient l'attention de son auditoire en interagissant avec lui à l'aide notamment de supports visuels (photos, graphiques, plans adaptés à son projet). - Le candidat élabore un planning couvrant l'ensemble de l'opération foncière et impliquant l'ensemble des acteurs.
<p>C8 : Commercialiser son opération d'aménagement en identifiant le contenu d'une étude de marché immobilier, en construisant le contenu d'une démarche marketing et de commercialisation à l'aide d'outils de management et de commercialisation.</p>		

		<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat s'exprime clairement, de manière fluide et concise ce qui lui permet de mettre en exergue les messages essentiels du montage de son projet d'opération d'aménagement. - Le candidat répond aux questions et objections de son auditoire, il reformule les questions et défend son projet de montage d'opération d'aménagement. <p><u>4 degrés d'acquisition des compétences et notation associée :</u> Non maîtrisée (entre 1 et = 5) À consolider car en cours d'acquisition (entre 6 et = 10) Acquise (entre 11 et 15) Maîtrisée (entre 16 et 20)</p> <p>Toute note inférieure ou égale à 6 « six » au travail individuel ou à la soutenance finale ne permet pas d'obtenir le certificat.</p> <p>Le travail écrit d'études de cas est noté sur 40 (coefficient 2) et représentera 50% de la note finale.</p> <p>La soutenance notée sur 20 représentera 25% de la note finale.</p>
--	--	--